



Confédération paysanne
de l'Aude

Syndicat pour une Agriculture paysanne
et la défense de ses travailleur-euses

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Collège 1 - chefs d'exploitation et assimilés

Chambre d'agriculture de l'Aude

Liste présentée par la Confédération paysanne de l'Aude

LE LIBRE ÉCHANGE DÉLOCALISE... LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE RELOCALISE !

Toutes et tous nous constatons que notre métier subit de plus en plus d'aléas : sécheresse, pluviométrie désordonnée, maladies et ravageurs des plantes plus difficiles à contrôler, maladies infectieuses des animaux....

Nos productions sous contrôle de l'agro-industrie et de la mondialisation ne nous rémunèrent plus. Ce contexte et les politiques agricoles favorisent la mondialisation de nos productions. Les colères paysannes sont de plus en plus fortes et restent sans réponse.

À la croisée de ces impasses, la viticulture, production ancestrale de l'Aude, connaît une énième crise pour laisser place à une production industrielle de vins sous contrôle des négociants privés et coopératifs.

Ce constat, nous le subissons et le dénonçons depuis trop d'années. Il est temps de reprendre la main sur nos productions pour relocaliser l'agriculture.

Les élections professionnelles sont l'occasion d'affirmer nos priorités :



Une production aux mains des agricultrices et agriculteurs, une rémunération juste, l'accès à une alimentation de qualité pour l'ensemble de la population. Alors de quelle chambre d'agriculture avons nous besoin ?

VITICULTURE

Le plan d'arrachage au rabais s'apparente à un plan social. Il ne permettra pas de rééquilibrer les volumes et d'assainir le marché.

La Confédération paysanne défend :

■ **Un plan européen de restructuration du vignoble pour maîtriser les volumes** : primes plus incitatives et rallongement de la durée des droits de plantation.

■ **Conditionner les aides aux coopératives** pour que cessent les fusions, pour garantir le pouvoir aux adhérent.es, et assurer revenus et emplois.

■ **Une incitation à la diversification** indispensable sur les meilleures terres.

AGRICULTURE MÉDITERRANÉENNE

Plus que jamais notre agriculture doit préserver l'eau et la biodiversité, protéger des incendies et inondations, et nourrir son territoire. Cela passe par des productions diversifiées et complémentaires, un redéploiement de l'élevage, une gestion démocratique des ressources, et une adaptation de nos pratiques.

Cette mutation prend du temps et nécessite des aides et un appui technique renforcés.

■ **Les spécificités de l'agriculture méditerranéenne doivent être reconnues et se traduire en actes sur tout le territoire pour soutenir les agricultrices et agriculteurs.**

ÉGALITÉ DES DROITS

L'accès à la protection sociale des paysannes et paysans est aujourd'hui insuffisant. Son amélioration permettrait une meilleure qualité de vie au travail, une meilleure santé et des retraites revalorisées.

■ **Renforcer le service de remplacement** pour faciliter la prise en charge des congés maternité, paternité et maladie.

■ **Remettre en place un service juridique** départemental pour accompagner chaque paysan.ne aux moments clés de sa vie : installation, retraite, séparation ...

■ **Lutter contre les pratiques discriminatoires** envers les paysannes.

NOTRE PROJET POUR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

■ **POUR UN REVENU RÉMUNÉRATEUR** : Développer des filières locales peu prises en compte et les débouchés en restauration collective. Favoriser les initiatives collectives et coopératives aux mains des paysannes et paysans.

■ **POUR TRAVAILLER AUTREMENT** : Accompagner les projets de diversification et de transition agroécologique par des formations techniques et un soutien économique. Maintenir une agriculture rémunératrice dans les secteurs non irrigués.

■ **POUR TRAVAILLER SEREINEMENT** : Rétablir un service d'accompagnement administratif et juridique. Proposer des plans d'action pour installer des vétérinaires ruraux. Réduire drastiquement les dégâts des gibiers.

■ **POUR LA SAUVEGARDE DES TERRES AGRICOLES** : Avoir une position ferme contre l'artificialisation des terres et le développement du photovoltaïque au sol sur les espaces agricoles et naturels.

■ **POUR DES PAYSANNES ET PAYSANS NOMBREUX** : Favoriser l'installation plutôt que l'agrandissement. Renforcer le service installation / transmission de la chambre pour remplacer chaque départ à la retraite.

■ **POUR UN SOUTIEN TECHNIQUE** adapté au changement climatique de toutes les productions conventionnelles et biologiques : viticulture, élevages, maraîchage, arboriculture, céréales ... Conception de systèmes d'irrigation efficaces.

■ **POUR UNE GESTION COLLECTIVE ET DURABLE DE L'EAU** Prioriser les productions alimentaires locales et le bétail. Améliorer la gestion de la ressource à l'échelle des bassins versants en soutenant des pratiques agronomiques et territoriales innovantes.

■ **VOTER C'EST ORIENTER LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES, NATIONALES, EUROPÉENNES** : Retrouvez toutes nos positions par thèmes en suivant ce lien : www.confederationpaysanne.fr/mc_index.php

AVEC VOUS À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

1. Vetois Yann

élevage ovins
Fanjeaux

3. Lecocq Johann

oléiculture, maraîchage
Mailhac

5. Veyret - Ketel

Julien - viticulture
Pomas

7. Dauriac Ludovic

maraîchage
Mireval Lauragais

9. Mirouze Karine

viticulture
Bizanet

11. Bianconi Justine

élevage caprins, fromage
Fontiers Cabardès

16. Juin Denis

grandes cultures
Fanjeaux

2. Puech Sandrine

viticulture
Lagrasse

4. Mervoyer Sylvain

élevage bovins
Campagne sur Aude

6. Bonnin Léonor

arboriculture
Montolieu

8. Lerouxel Astrid

viticulture
Alaigne

10. Routier Yann

apiculture
Magrie

12. Beirieu - Planchon

Anne - viticulture
Roquetaillade

17. Guillaume

Solenne - élevage
volailles - Fanjeaux



13. Gayzard Marie

viticulture
Verzeille

18. Saillard Micias

paysan herboriste
Caunettes en val

14. Bonnin Bernard

grandes cultures
Montréal

19. Terrier

Dominique - viticulture
Lagrasse

15. Prioton Irène

viticulture
Caunes Minervois

20. Curbières Elsa

viticulture
Ventenac Cabardès

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou renseignement : confdelaude@gmail.com - 06 31 34 84 59

**POUR PESER SUR LES CHOIX DE DEMAIN
JE VOTE CONFÉDÉRATION PAYSANNE**

Avant le 31 janvier minuit

POUR NOUS SUIVRE

